

## Le Conservatoire de Villeparisis monte en gamme !

Le Conservatoire municipal de musique et de danse de la Ville a obtenu son classement en tant que conservatoire à rayonnement communal (CRC) pour sa section musique. C'est la reconnaissance par l'État du niveau et de la qualité de l'enseignement dispensé par l'établissement, et du projet choisi par la Ville pour les années à venir.



Volonté politique de la majorité municipale, le projet d'établissement 2023-2027 pour la demande de classement a été envisagé dès 2020. Objectif impulsé par Christine Ginguéné, adjointe en charge de la Culture et des Jumelages, sa concrétisation récompense le travail, le dynamisme et le professionnalisme des équipes pédagogiques, de la Directrice du Conservatoire, Véronique Loire, et du Directeur de l'Action Culturelle, Tristan Rybaltchenko. Un travail de longue haleine est aujourd'hui récompensé. Cette intégration dans un réseau national d'enseignement artistique repose sur un socle qualitatif commun évalué par l'Etat. L'attractivité du Conservatoire est ainsi renforcée tant pour les enseignants ou les artistes qui interviennent en son sein que pour les élèves. « Ces derniers sont des amateurs (100%) mais ce classement peut être pour certains d'entre eux une passerelle vers la poursuite d'études en CRD ou CRR (Conservatoire à rayonnement départemental ou régional) » précise Véronique Loire.

### Un lieu de vie accueillant et chaleureux

La « feuille de route » du projet d'établissement repose sur une dizaine d'axes forts autour de la musique, bien sûr (le classement en CRC concerne cette discipline), mais aussi de la danse. Toute l'équipe (29 professeurs, 4 agents administratifs et la directrice) est mobilisée pour mener le projet et le faire évoluer. En effet, le maintien de ce haut niveau d'exigence se traduit par une réévaluation par les services de l'Etat tous les sept ans. Pour l'heure, Véronique Loire, directrice du Conservatoire se félicite de cette première obtention pour ce « lieu de vie, accueillant et chaleureux ».